SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DU Formation Technique Complémentaire en Médecine Spécialisée

- Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- Niveau d'étude : BAC +5 / master
- Durée : 1 an
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle, Formation en alternance
- Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

Formation non ouverte en 2020-2021

Objectifs

Les médecins spécialistes étrangers disposent de compétences théoriques importantes mais ne maîtrisent pas toujours les nouvelles techniques médicales, propres à chaque discipline : échographie, radiologie interventionnelle, endoscopie, nouvelles techniques de dosages biologiques, nouvelles procédures opératoires, évaluation et prévention de iatrogénie, techniques de recherche technique. L'objectif de ce D.U. est de permettre à des médecins spécialistes étrangers d'accéder à une formation technique complémentaire de haut niveau, incluant les actes techniques et les bases théoriques de la recherche, dans leur spécialité d'exercice.

Les + de la formation

Responsable Pédagogique :

Pr Nicolas LEROLLE

Directeur de la Faculté de Santé d'Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 03 mars 2021

Organisation

Contrôle des connaissances

Examen annuel théorique (20 points) et pratique (20 points) et soutenance d'un mémoire (20 points).

Le candidat devra obtenir une moyenne de 30 points sur 60 pour valider le diplôme.

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par le pays d'origine.

Être titulaire ou en cours de formation pour un diplôme permettant l'exercice de la médecine spécialisée, délivré par le pays d'origine.

Cette inscription ne peut être réalisée que dans le cadre d'un partenariat avec des universités étrangères avec lesquelles des accords universitaires ont été passés.

15 étudiants par an.

Candidature

CV + lettre de motivation au responsable pédagogique

Public cible

Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par le pays d'origine.

Être titulaire ou en cours de formation pour un diplôme permettant l'exercice de la médecine spécialisée, délivré par le pays d'origine.

Cette inscription ne peut être réalisée que dans le cadre d'un partenariat avec des universités étrangères avec lesquelles des accords universitaires ont été passés.

15 étudiants par an.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 03 mars 2021

Droits de scolarité

220 euros (+ droits universitaires)

Capacité d'accueil

15 étudiants par an

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Nicolas Lerolle
nicolas.lerolle@univ-angers.fr

Stéphanie REMAITRE
02 41 73 58 05
stephanie.remaitre@univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 03 mars 2021